

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL100**
Durée : **6 heures**
Dernière mise à jour : **18/09/2025**

LES DIFFÉRENTS INTERVENANTS À L'OPÉRATION DE CONSTRUCTION : IDENTIFICATION ET RESPONSABILITÉS

Direction scientifique

Juliette Mel,
Avocate au barreau de Paris, M2J Avocats, Chargée d'enseignement et responsable de la Commission "Marchés de travaux"

Notions et questions abordées

L'opération de construction est toujours complexe. Cette complexité ne s'explique pas seulement par les contraintes techniques du projet. La construction d'un ouvrage ou d'un élément d'équipement implique plusieurs intervenants dont les missions ne sont pas toujours simples, ni à déterminer, ni à qualifier. Pourtant, c'est en fonction de ces missions que se déduisent les responsabilités. Face à l'exigence et à la technicité de cette matière, la présente formation ose le pari de la simplification, pour susciter ou redonner l'envie d'approfondir et d'en savoir plus.

La formation Lexlearning « Les différents intervenants à l'opération de construction : identification et responsabilités » fournit aux professionnels du droit, mais aussi à ceux de la construction, les outils pour intégrer dans leur pratique les grands mécanismes applicables.

Bénéficiez de l'expertise de notre formatrice, Juliette MEL, docteur en droit, avocat associé d'un cabinet dédié à l'assurance construction, chargée d'enseignements de cette matière dans les facultés de droit de l'UPEC et de SACLAY en masters, responsable de la commission "Marchés de Travaux" à l'OAP, animatrice sur Lexradio de la chronique hebdomadaire « CONSTRUIS TOI » et chroniqueuse de l'actualité du droit de la construction, notamment pour la revue Lexbase Droit privé.

Objectifs pédagogiques

- Distinguer les différents intervenants à l'opération de construire
- Savoir qualifier le maître d'ouvrage
- Comprendre les difficultés liées à la copropriété
- Caractériser les quasi-maîtres d'ouvrage en connaître leurs prérogatives
- Identifier les différents intervenants ayant la qualité de constructeur
- Comprendre l'articulation de la responsabilité des fabricants et savoir engager leur responsabilité

Programme

I. Ceux pour le compte desquels sont réalisés les travaux.

- Le maître d'ouvrage
 - Les copropriétaires
 - Les quasi-maîtres d'ouvrage
- II. Ceux qui réalisent les travaux.
- Les constructeurs
 - Les fabricants

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abondant, au travers de supports variés, les différents intervenants à l'opération de construire : vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos pédagogiques de l'intervenant, podcasts, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, assureurs, courtiers, risk managers, juristes d'entreprises.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.